



OPTIMOM-CARE

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE VOS RESSOURCES HUMAINES

Charte de déontologie OPTIMOM CARE



UN SOUTIEN INCONDITIONNEL

Nous nous engageons à porter un soutien inconditionnel à notre client, à l'aider à optimiser ses capacités et ses ressources, dans le respect de sa demande. Nous l'aidons à se fixer des objectifs motivants et à donner le meilleur de lui-même. Nous l'accompagnons dans la mise en œuvre des moyens les plus efficaces pour lui permettre d'atteindre ses objectifs



DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Notre compétence professionnelle est assurée par notre formation dans le/les domaines exercés. Nous informons nos clients sur la nature de ses formations ainsi que sur la ou les qualifications obtenues.



UNE REACTUALISATION REGULIERE DE NOS CONNAISSANCES

Nous nous assurons de réactualiser régulièrement nos connaissances et de nous tenir au courant des développements dans les prestations que nous offrons.



DE LA TRANSPARENCE

Nous définissons de manière claire les termes de notre contrat avec notre client. Les conditions de cet accord incluent la nature du service proposé, les limites et les responsabilités de chacun. Le contrat précise aussi la fréquence et la durée des séances, la façon dont elles se dérouleront ainsi que le montant des honoraires, avantages, primes perçus pour notre mission. Nous garantissons le respect de ces engagements pris contractuellement et nous tenons à la règle de confidentialité.



L'INTEGRITE DE NOTRE INTERVENTION

Nous nous assurons que notre intervention sert l'intérêt de notre client et veille à agir avec un haut niveau d'intégrité pendant toute la durée de l'accompagnement. Si l'accompagnant ne possède pas la compétence requise pour intervenir dans le domaine pour lequel on le consulte, il indique à son client une autre personne ressource.



UNE GESTION ETHIQUE DES MISSIONS

Si au cours de l'accompagnement, nous constatons que d'importantes divergences ne permettent plus de fonctionner selon les termes du contrat, nous serons conformément à notre éthique dans l'obligation d'y mettre fin en expliquant clairement les raisons de cette décision. Dans la mesure du possible, nous veillerons à proposer d'autres options à notre client.



UN DEVOIR DE RESERVE

A l'égard de notre profession nous avons un devoir de réserve dans nos propos et dans nos actes. Nous faisons preuve de respect à l'égard de la diversité des courants existants dans le domaine du bien-être et des médecines douces mais refusons qu'une personne ou un groupe puisse se prévaloir de détenir la vérité en la matière. Nous contribuons à l'image positive des professions que nous représentons par notre comportement, notre compétence et la vision du monde positive dont nous sommes porteurs.



UN RAPPORT IMPARTIAL

Nous travaillons dans un processus d'accompagnement professionnel et laïque, libre de tout dogme. Nous excluons toute intervention mobilisant nos propres croyances religieuses ainsi que celles de nos clients.